

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITY INTERNATIONAL COLLEGE

ARRÊTE DE CREATION /99/5006/MESRS/CAB

ARRÊTE D'OUVERTURE /2000/1988/MESRS/CAB

CONAKRY R.GUINEE



LICENCE

Vu la réforme de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

Vu le procès-verbal de délibération par le conseil d'évaluation en date du 10/08/2017

Vu l'habilitation de l'université UNIC à délivrer des diplômes du standard international Licence, Master, Doctorat (LMD);

Vu les pièces justificatives produites par Mme/Mlle/Mr Thierno Madjou BARRY

Né(e) le 18/09/1993 à/au/en Fria

de Mamadou Malal BARRY

et de Salématou Touppé DIALLO

en vue de son inscription à la licence de

Sciences informatiques

Département Informatique - Télécom - MIAGE

Vu les procès verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par les textes réglementaires;

Le diplôme de LICENCE Concentration Télécom-Communication réseau

:mention *Remarquable*

est décerné à Mme/Mlle/Mr **Thierno Madjou BARRY**

Matricule 8284

au titre de l'année universitaire 2016/2017

et confère le grade de licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le Recteur

Mr Fara Pascal TONGUINO



Fait à Conakry, le 21/11/2017

L'Administrateur Général

Dr Yazora SOROPOGUI